

LA PROFESSEURE DORIS FORSTER VOUS
PRÉSENTE LA CONFÉRENCE

"LEGAL ASPECTS OF AUTONOMOUS DRIVING CARS"

AVEC L'INTERVENTION DU PROFESSEUR ENRICO AL
MUREDEN, ORDINARIUS À L'UNIVERSITÀ DI BOLOGNA
ET EXPERT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE



Le 3 décembre 2020
10h15 - 12h00

Uni-Mail
Via Zoom

POUR PARTICIPER: PRIÈRE D'ENVOYER UN
E-MAIL À ARNAUD PARREAUX
(ARNAUD.PARREAUX@UNIGE.CH)